

Zeitschrift:	Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Entomologique Suisse = Journal of the Swiss Entomological Society
Herausgeber:	Schweizerische Entomologische Gesellschaft
Band:	22 (1949)
Heft:	2
Artikel:	Considérations sur le hennetonnage effectué dans le canton du Valais
Autor:	Clausen, René-L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-401062

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Considérations sur le hennetonnage effectué dans le canton du Valais

par

RENÉ-L. CLAUSEN
La Tour-de-Peilz

Le henneton commun (*Melolontha melolontha* L.) est un insecte connu depuis fort longtemps. BESSON (1935) cite, d'après ABRAHAM RUCHAZ, les ravages de sa larve, le « ver blanc », dans les régions de Lausanne et de Lutry dans les années 1479, 1509 et 1536 et il dit qu'à cette époque l'official de Lausanne prescrivit à tous les prêtres d'exorciser ces insectes.

Le hennetonnage consiste à récolter les hennetons sur les arbres et à les détruire. On diminue ainsi le nombre des femelles et, en conséquence, celui des pontes et des vers blancs dans les terrains. Le hennetonnage est ordonné et surveillé par l'Etat. Le gouvernement bernois prit la première ordonnance de hennetonnage le 22 février 1689. Il insiste en ces termes sur le ramassage de l'insecte : « von den Bäumen und Hägen abgeschüttelt, fleissig aufgelesen... » Dans le pays de Vaud, les vieilles ordonnances sur le hennetonnage datent des années 1711, 1717, 1726 et 1749 ; dans le canton du Valais, elles remontent à 1856, 1870 et 1884. Tous les textes contiennent en essence la recommandation de ramasser diligemment les hennetons aussi longtemps qu'il en existera.

Les quelques faits mentionnés prouvent l'ancienneté du problème de la lutte contre le henneton et le ver blanc.

Quelle est la valeur pratique du hennetonnage, recommandé depuis tant d'années et jusqu'à nos jours ?

Dans certains cas, le hennetonnage a donné des résultats satisfaisants. BRUNEHANT (1897), voyant périodiquement diminuer les récoltes de betteraves sucrières, organisa, en 1889, dans sa région, un ramassage général des hennetons qui fut de 18 000 kg. d'insectes et « l'année suivante, les dégâts causés par les vers blancs dans toutes les cultures

furent très atténués comparativement aux années précédentes ». L'entreprise de hennetonnage du Bienwald, organisée avec un soin particulier, fut, d'après ESCHERICH (1916) et PUSTER (1931), couronnée de succès. La première récolte, en 1903, rapporta 2,5 hennetons au m² et la forêt fut assainie en l'espace de vingt ans. SCHNEIDER-ORELLI et BRAUN (1943) parlent aussi d'un hennetonnage systématique exécuté en 1933 dans la commune de Schwamendingen. L'apport fut de 1,2 hennetons au m²; en 1936, après un hennetonnage normal, il tomba à 0,9 et en 1939 à 0,2 insecte au m². Il était à ce moment trois à sept fois plus abondant dans les communes voisines où le ramassage intense de 1933 ne fut pas exécuté.

Plusieurs auteurs (KUETHE, 1941; EXT, 1941; BERNHARDT, 1939; BRAUN, 1946) estiment que 5 à 40 % des hennetons sortis de terre sont détruits par le ramassage. C'est trop peu pour diminuer les dégâts du ravageur. Un henneton femelle pond 30 à 40 œufs et même davantage ; sa descendance, se développant normalement, devrait infailliblement augmenter. Il est donc permis de douter de l'efficacité du ramassage et REGNIER (1946) dit même que « les conditions dans lesquelles était pratiqué généralement le hennetonnage le rendait inopérant ». Il faut alors envisager l'existence de facteurs indépendants de l'homme, tels que les influences du climat, du sol, de la nourriture, des maladies, etc. (BOAS, 1904; DECOPPET, 1920; BREMER, 1929; BLUNCK, 1937; SCHNEIDER-ORELLI et BRAUN, 1943; REGNIER, 1946) qui régularisent le développement de l'insecte et sont responsables des fluctuations de population que l'on enregistre. ECKSTEIN (1938), puis REGNIER concilient de leur expérience en matière de hennetonnage en insistant sur la nécessité de l'étude des méthodes de destruction des vers blancs, car ces moyens permettraient à l'agriculteur de combattre le ravageur dans son terrain.

On retient des indications qui précèdent que le hennetonnage exige un effort particulier, donnant un résultat d'autant plus favorable qu'il aura été effectué collectivement, sur une grande surface, avec intensité et jusqu'à la fin du vol du henneton.

Voyons dans l'ensemble les résultats obtenus en Valais, où l'on a abandonné l'obligation de ramasser une quantité de hennetons proportionnée à la surface que cultive ou que possède un habitant, pour intéresser toute la population à cette lutte, en payant à quiconque une forte prime pour les insectes livrés vivants à l'autorité communale. Cette dernière reçoit les animaux, les paye (1 fr. 20 le kg. en 1947) et les détruit. Ensuite, elle couvre tous les frais de l'action par une taxe de hennetonnage basée sur la valeur cadastrale des immeubles non bâties.

Examinons brièvement les résultats du hennetonnage dans la commune de Chamoson (environ 2000 âmes), dont la surface productive de 667 ha. est très sujette aux vers blancs. Voici les chiffres :

Apports de hennetons en litres

1929	18950
1932	19700
1935	23400
1938	27000
1941	22200
1944	15100
1947	14500

Calculé d'après la surface productive, l'apport moyen est de 30,2 litres de hennetons par hectare et par année de vol. En comptant 350 insectes dans un litre, on obtient une moyenne de 1,05 hennetons au m².

Au mois d'août 1947, nous avons effectué trente-cinq sondages dans les prairies de Chamoson, de la plaine (480 m. d'altitude) jusqu'aux Mayens d'Azerin (982 m.) et nous trouvons de 3 à 72 vers blancs au m², soit une moyenne de $21,1 \pm 16,9$ animaux¹.

Nous établissons la même comparaison pour Martigny, où le ramassage rapporte aussi, sur une surface productive de 246 ha., 1,06 insectes au m².

Les sondages faits dans les prairies, entre la route cantonale et le pied du mont où se trouve le Guercet (475 m.), permettent de découvrir de 4 à 155 ou une moyenne de $63,5 \pm 44,2$ vers blancs au m². DUFOUR (1892) fit des essais dans ces prairies et trouva, par places, 40 et 50 gros insectes au m², et même plus.

Doublons, triplons ou quadruplons le résultat du hennetonnage et admettons en même temps que le nombre moyen des insectes dans les terrains soit deux fois plus faible, la différence n'en reste pas moins grande entre la pullulation du ver blanc et la récolte du henneton au m².

Les rapports de hennetonnage² remis par les communes insistent souvent sur la diminution du ravageur, diminution attribuée au ramassage systématique et répété de l'insecte. Voir, dans le tableau 1, les apports moyens en litres, par hectare et par année de vol, de quelques communes de la plaine.

On constate à l'examen du tableau 1 la diminution successive des apports de hennetons de 1935 à 1944. En 1947, la diminution continue dans toutes les communes en aval de Chamoson, alors qu'il y a une augmentation du hennetonnage dans toutes les localités en amont³.

¹ Moyenne \pm écart-type.

² En Valais, le hennetonnage a été organisé et poursuivi jusqu'en 1939 par M. le Dr H. LEUZINGER, chef de la Station cantonale d'entomologie appliquée de Château-neuf; il a été continué par M. R. MURBACH, ingénieur agronome, en 1944, par M. MICHEL LUISIER, ingénieur agronome, en 1947, et par l'auteur de ces lignes en 1941.

³ M. BOURQUI, ingénieur agronome, chef de la Station cantonale de cultures et de phytopathologie à Grangeneuve, nous dit qu'il a été ramassé, en 1945, environ 70 000 litres et, en 1948, 734 676 litres de hennetons dans le canton de Fribourg.

Résultats du hennetonnage en litres par hectare

TABLEAU I

Localités	Altitude m.	Surface product./ha.	1935	1938	1941	1944	1947
Monthei	430	609	31,6	14,8	11,8	12,9	6,7
Massongex	405	242	43,4	22,3	17,3	8,3	7,0
Saint-Maurice	420	230	85,3	58,7	39,1	11,7	5,1
Vernayaz	460	142	50,7	26,0	11,4	4,4	2,3
Fully	465	782	30,7	21,8	7,7	3,2	2,1
Saxon	468	458	23,6	11,1	4,6	4,6	3,3
Leytron	497	449	29,0	26,1	18,7	9,6	4,8
			294,3	180,8	110,6	54,7	31,3
Chamoson	640	667	35,1	40,5	33,3	22,6	21,8
Vétroz	487	366	37,8	28,7	18,0	4,8	13,1
Bramois	500	209	52,7	40,0	17,2	16,6	21,6
Saint-Léonard	510	171	38,0	37,4	17,5	9,4	22,2
Chalais	522	235	41,2	29,4	17,8	10,8	25,5
Gampel	645	164	15,2	3,7	3,7	3,0	6,1
Rarogne	670	313	0,9	0,5	0,3	0,0	0,2
Viège	658	262	1,9	3,0	3,2	3,1	15,6
Brigue	681	114	0,0	0,0	0,0	0,05	1,3
			187,7	142,7	77,7	47,7	105,6

Connaissant la relation entre le nombre des hennetons et des vers blancs récoltés au m² (exemples de Chamoson et de Martigny) ainsi que les résultats du hennetonnage dans l'ensemble du canton, nous attribuons, comme les auteurs mentionnés précédemment, à des influences extérieures, surtout climatiques, et non au hennetonnage, les fluctuations de l'insecte enregistrées dans le pays. Les observations météorologiques faites en Valais ne suffisent pas pour préciser la nature de ces influences. Ces dernières peuvent être macro- et microclimatiques. Les retours de froid pendant le vol du henneton, la sécheresse persistante de ces dernières années, les influences résultant de la mise en valeur de terrains dans certaines régions (déboisement, drainage, etc.) agissent sûrement sur le développement de l'insecte et la résultante de ces multiples influences et de celles que nous ne connaissons pas s'exprime dans une apparition plus ou moins abondante de hennetons.

Le hennetonnage garde sa valeur pratique pour la protection des arbres fruitiers les plus sujets aux dommages de ces insectes voraces. Il tend toutefois à être remplacé par les méthodes de lutte chimique, plus efficaces contre le ravageur et surtout plus rapides (CLAUSEN, 1948).

Le hennetonnage permet encore la comparaison des apports de hennetons de diverses localités ; il est en quelque sorte le reflet des ravages causés par les vers blancs.

Il est aussi intéressant de comparer les apports de hennetons en fonction de l'altitude et surtout de l'exposition d'une région. Les localités valaisannes étant dispersées dans la plaine ainsi que sur les flancs ensoleillés et ombragés des montagnes, on retrouve tout de suite, à la lecture des chiffres obtenus, les endroits préférés par l'insecte (fig. 1).

Les apports des agglomérations de plaine (Monthey, Saint-Maurice, Martigny, Chamoson, Sion à Sierre-Loèche) sont abondants. Ils diminuent considérablement dans la plaine du Haut-Valais en amont de Loèche (Gampel, Brigue), ainsi que dans le Bas-Valais, surtout sur les bords du Lac Léman (Vouvry, Saint-Gingolph).

Les apports de Chermignon, Lens, Icogne, Ayent et Arbaz sont tout aussi considérables que ceux des agglomérations de la plaine du Valais central. Les cinq localités mentionnées, sises sur le flanc ensoleillé des Alpes bernoises (rive droite du Rhône), jouissent, entre

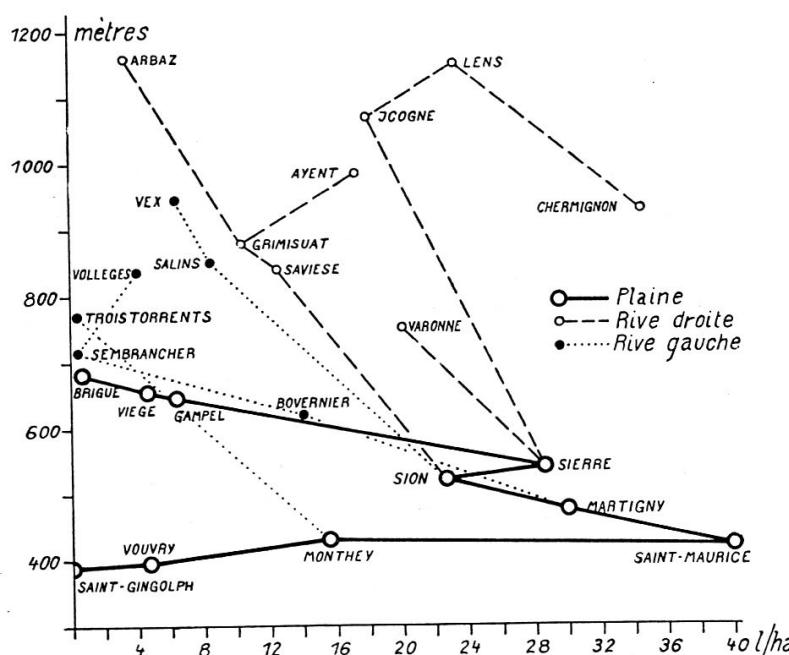


Fig. 1. — Apports moyens de hennetons de 1935 à 1947 suivant l'altitude et l'exposition de la localité. En abscisses, apports moyens de hennetons en litres par hectare ; en ordonnées, altitude de la localité et indication de son exposition.

900 et 1159 m. d'altitude, d'une exposition particulièrement favorable qui seule permet la pullulation du henneton dans ces régions. Vex est la sixième localité à plus de 900 m. qui se distingue par un ramassage intense ; elle est sur le versant des Alpes pennines (rive gauche du Rhône), mais sur une pente orientée au S.-SE. On ramasse même des hennetons à Törbel dans le Haut-Valais, qui possède une situation semblable à celle de Vex, et où, entre 1500 et 1700 m. d'altitude, les dégâts des vers blancs ne passent pas inaperçus.

Les localités de Savièse et de Grimisuat, entre 800 et 900 m. d'altitude, livrent davantage de hannetons que Salins, situé sur le versant opposé et à l'ombre. Au sujet des apports de cette dernière commune, il est nécessaire de signaler l'abondance des insectes jusqu'à environ 750 m. d'altitude, vers les hameaux de Turin, Arvela, Pravidondaz, alors qu'au village de Salins, à 850 m., il n'y en a plus ; le hennetonnage n'en porte pas moins le nom de la commune entière. A Vollèges, dans la vallée des Dranses, la récolte est petite quoique encore remarquable.

Entre 700 et 800 m. d'altitude, nous avons la localité de Varonne sur la rive droite, et celles de Sembrancher et de Troistorrents dans les vallées latérales qui débouchent sur la gauche du Rhône. D'un côté le ramassage est intense, de l'autre les apports sont faibles et irréguliers.

Références bibliographiques

- BESSON, M., 1935. *L'excommunication des animaux au moyen âge*. Rev. hist. vaudoise, 43, p. 3-14.
- BRAUN, W., 1946. *Heutiger Stand der Bekämpfung der Maikäfer und Engerlinge*. Schweiz. landw. Monatshefte, 24, H. 12.
- BREMER, H., 1929. *Grundsätzliches über den Massenwechsel von Insekten*. Z. angew. Entomologie, 14, p. 254-272.
- BRUNEHANT, A., 1897. *Lutte contre le henneton*. Chronique agricole du canton de Vaud, n° 11, p. 444.
- CLAUSEN, R.-L., 1948. *La lutte chimique contre le henneton commun*. Bull. Soc. entomolog. suisse, 21, p. 403. Voir les références bibliographiques.
- DECOPPET, M., 1920. *Le Henneton*. Payot & Cie, Lausanne et Genève.
- DUFOUR, J., 1892. *Einige Versuche mit Botrytis tenella zur Bekämpfung der Maikäferlarven*. Z. f. Pflanzenkr., 2, p. 2.
- ESCHERICH, K., 1916. *Die Maikäferbekämpfung im Bienwald, ein Musterbeispiel technischer Schädlingsbekämpfung*. Z. f. angew. Entomologie, 3, p. 134-156.
- FAES, H. et STAHELIN, M., 1921. *Sur la résistance du henneton adulte aux basses et hautes températures*. C. R. Acad. Sci., Paris, 173, p. 61-64.
- GIRARD, 1873. *Traité élémentaire d'entomologie*. T. 1, p. 440.
- RASPAIL, X., 1893. *Contribution à l'histoire naturelle du henneton*. Mém. Soc. zool. France, 6, p. 202-213.
- 1896. *Observations complémentaires sur la ponte et les mœurs du henneton*. Mém. Soc. zool. France, 9, p. 331.
- REGNIER, R., 1946. *Les recherches sur les hannetons : Doit-on continuer à préconiser le hennetonnage ?* Acad. Agr. France, décembre 1946.
- SCHNEIDER-ORELLI, O. et BRAUN, W., 1943. *Die Grenzverschiebungen zwischen Berner- und Urnerflugjahrsgebieten...* Ber. Schweiz. Botan. Ges., 53 A, p. 500-516.
- SCHWERDTFEGER, F., 1927. *Untersuchungen über die Entwicklung des weiblichen Geschlechtsorgans...* Z. f. angew. Entomologie, 13, p. 267-300.